



## Séance ordinaire du Conseil Municipal du jeudi 26 février 2026 à 20 heures

M. le Maire, Julien SCHICKLIN, ouvre la séance à 20 heures 00 min.

Présents : MM Julien SCHICKLIN, Serge ESTERMANN, Serge GAISSER, Kévin GOEPFERT, Romuald GOEPFERT, Michel MEYER, Sébastien ROCHE, Fabien ROSENBLATT, Arnaud WALDY et Mmes Sylvie GOEPFERT, Florence MANGIN et Julie SCHICKLIN.

Absents non-excusés : /

Absents excusés : Juliette SCHULTZ, Mélanie SCHWEITZER et Mélanie TEROL.

Procurations : Juliette SCHULTZ donne procuration à Serge ESTERMANN.

### Ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du Procès-Verbal du 29 janvier 2026**
- 3. Rapports des délégués**
- 4. Affaires générales**
  - 4.1 Cession d'une parcelle à M. Julien PEZET
- 5. Affaires financières**
  - 5.1 Loyer micro-crèche
- 6. Divers**

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne Kévin GOEPFERT en qualité de secrétaire de séance.

### **2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2026**

Le Procès-verbal a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapports des délégués**

Michel MEYER rapporte la commission des affaires transfrontalières qui a lieu le 25 février 2026. Une convention a été signée entre l'ARS, la CPAM et l'hôpital de Bâle, pour une prise en charge uniquement des urgences vitales. Les urgences de l'hôpital de Bâle demeurent cependant accessibles à tous avec un paiement préalable.

Construction à LÖRRACH du premier hôpital équipé de l'IA : 670 lits et 12 salles d'opération. Convention en cours pour endoscopie, mammographie et coloscopie.

Serge ESTERMANN rapporte le Comité d'administration du SIVOM Mulhouse Sud Alsace qui s'est déroulé le 19 février 2026.

Les 17 nouveaux délégués de Saint-Louis Agglomération ont été installés dans leur fonction lors de cette séance.

Serge ESTERMANN rapporte la réunion du Comité Syndical de la brigade verte-garde champêtres d'Alsace qui s'est déroulée le 17 février 2026.

Les sujets abordés étaient le résultat du CFU 2025, l'affectation des résultats budgétaires 2025 au Budget Primitif 2026, les orientations budgétaires 2026, la tarification 2026 du service démoustication, les mouvements et évolution du personnel, les attributions de subventions 2026, la reconduction de la convention pour avec l'Aérodrome de Colmar.

Le protocole « arme longue » pour le gibier blessé a été signé par le Préfet du Haut-Rhin. Chaque commune membre doit donner son autorisation à l'utilisation d'une arme par la Brigade Verte pour abattre du gibier blessé son territoire communal.

Serge ESTERMANN rapporte la réunion pour les risques sismiques qui s'est déroulée le 12 février 2026. Le compte-rendu sera transmis dès réception au Conseil Municipal.

Julien SCHICKLIN rapporte le Conseil Communautaire de Saint-Louis Agglomération qui s'est déroulé le 25 février 2026.

32 millions d'euros sont budgétés pour 23 pompiers professionnels qui occupent la caserne de Saint-Louis.

## **4. Affaires générales**

### **4.1 Cession d'une parcelle à M. Julien PEZET**

Considérant que la parcelle a fait l'objet d'une procédure de déclassement du domaine public communal, identifiée sur le plan établi par le cabinet géomètre experts David SCHERRER.

Considérant que M. Julien PEZET a formulé son accord pour se porter acquéreur de cette parcelle située section 13 n°226, d'une surface de 17m<sup>2</sup> au prix de 3 400 €,

Vu le projet d'acte de vente rédigé par l'Office Notarial dénommé « SCP Christine KLEIN et Alexandre BIECHLIN, notaires associés » mandatée pour cette cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de céder la parcelle cadastrée section 13 n°226 au profit de M. Julien PEZET d'une surface de 17m<sup>2</sup> au prix de 3 400 €,
- Précise que les frais d'acte seront à la charge de M. Julien PEZET,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à cette opération.

## **5. Affaires financières**

### **5.1 Loyer micro-crèche**

Pour rappel, la micro-crèche connaît un démarrage difficile lié à un manque d'effectif. Pour parer aux difficultés financières qui en découlent, le Conseil Municipal a octroyé à BENABULLE un gel des loyers jusqu'au 28 février 2026.

Un point de situation a été effectué avec Mme WEISS fin janvier 2026. La situation ne connaît pas d'évolution positive malgré les différentes actions entreprises.

Le Maire demande donc au Conseil Municipal une nouvelle prolongation du gel des loyers pour la micro-crèche.

Après débat, le Conseil Municipal, avec 12 voix « pour » et 1 abstention,

**APPROUVE** une prolongation du gel des loyers de la micro-crèche du 1<sup>er</sup> mars 2026 au 31 mars 2026.

La situation de la structure sera réévaluée en avril 2026.

## **6. Divers**

- Monsieur le Maire remercie Serge GAISSER pour l'organisation du repas de fin de mandat qui a eu lieu le vendredi 20 février 2026.
- Le nouveau fourgon pompe tonne du CPI INTERCOMMUNAL RAMI arrive à la caserne le 27 février 2026. Ce fourgon a été cédé à titre gratuit par le SDIS.
- Fabien ROSENBLATT signale que le fossé situé rue de Ranspach est de plus en plus grignoté par les agriculteurs. Sur les 6 mètres qui doivent être respectés, il reste 60 cm.
- Sébastien ROCHE revient sur le problème d'éclairage à la salle Père Muller. Monsieur le Maire lui indique que ce problème a bien été pris en compte et sera traité très prochainement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h35.